

## « Ces années où les bretons ont appris à se battre »: Hentou 70, une coproduction avec l'INA Grand Ouest

Publié le 01/02/2011

Diffusé sur France 3 Ouest, « Hentou 70 » est un documentaire de Mathieu Herry et Roland Michon sur le tournant des années 70 en Bretagne, coproduit par Kalanna, France 3 Bretagne et l'INA. Une collaboration singulière, visant à mettre en valeur le méconnu fonds d'archives en langue bretonne, numérisé tout récemment. Interview de sa responsable, Christine Angoujard. Quel a été le point de départ de cette coproduction avec Kalanna ?

On avait constaté que les archives des émissions en langue bretonne étaient en état de dégradation avancée. Ce qui ne permettait pas une exploitation future. Cela nous a incité à sensibiliser les collectivités et à demander l'accélération du plan de sauvegarde concernant cette partie du fonds. On ne pouvait pas attendre le déroulement normal du plan de numérisation de l'INA. Le Conseil Régional a entendu notre message d'alerte et a bien voulu nous accompagner. On a commencé en 2007 à numériser les collections des émissions « Breizh o veva » et « Chadenn ar vro ». Le film « Hentou 70 » a été construit à partir de ces émissions, notamment celles de « Breizh o veva ». Le fait qu'elles soient numérisées permet aujourd'hui un accès souple à ces archives sur le site INA Mediapro (le site ouvert à destination des professionnels), et une recherche en ligne beaucoup plus fine.

Comment s'est déroulé le travail de recherche ?

Nous étions en coproduction avec Kalanna. Ils se sont installés dans les locaux de l'INA Atlantique pour effectuer une grande part de leur travail de sélection. Ils ont eu des moyens de visionnage et d'accès aux documents plus importants. A travers cette coproduction, il était important pour nous de restituer au public breton cette richesse d'archives peu connue qui présente des aspects peu vus dans les émissions en langue française. Ces documents ont un aspect novateur, complémentaire.

Qu'est-ce qui caractérise cette coproduction ?

Elle est atypique. Nous ne sommes pas dans une cession de droits, ni dans une coproduction classique. Nous avons construit, avec Kalanna, un modèle de coproduction particulier qui est, en partie une cession de droits, et en partie un échange de prestations. Nous mettons des archives à disposition de la société de production. Et celle-ci apporte des prestations en nature à l'INA en rédigeant des notices de contexte, en traduisant la bande-son des vidéos en langue bretonne. Tout cela pour qu'elles puissent s'insérer dans le site « Ouest en mémoire ». Celui-ci propose des documents bilingues pour continuer à sensibiliser chacun à la langue bretonne.

Cela ouvre-t-il la voie à d'autres coproductions en région ?

Hentou 70 est une réponse singulière liée à un contexte particulier. Les autres demandes de coproduction adressées à l'Ina rentrent toutes par une seule porte : la Direction de la production et de l'édition. Quand elles répondent aux critères, les délégations régionales essaient de les pousser du mieux qu'elles peuvent. Compte tenu de la richesse et de la diversité des archives constituées par plus de 60 ans de télévision, les sollicitations sont extrêmement nombreuses, et les moyens que l'Ina peut investir chaque année en production ne sont pas extensibles. En bref : une énorme trémie au départ et un tout petit tuyau à l'arrivée, qui nécessite une ligne éditoriale claire : les projets

proposés ont-ils cette touche d'« universel » permettant une exploitation télévisuelle au delà de la région dont ils sont issus ? Au-delà des antennes françaises ? C'est sur cette approche que bute la plupart des propositions que nous recevons ... et sans doute aussi, sur le fait que l'éloignement géographique des sphères décisionnelles et des réseaux parisiens constituent bel et bien un handicap.

Le film est disponible dès maintenant sur le site « Ouest en mémoire ». Ce site est-il emblématique pour l'INA ?

C'est notre manière de restituer au plus grand nombre les archives issues de la région Bretagne. Parce que c'est en ligne, parce que c'est ouvert à tous. Que ce soit pour une utilisation pédagogique, pour une promotion touristique, ou tout simplement pour se distraire. C'est un des moyens utilisés pour que nos archives puissent être vues. Là, avec ce film, on enrichit le site d'un documentaire de 52 mn. Jusqu'à présent, l'« Ouest en mémoire » n'offrait que des vidéos de courte durée, sous forme d'archives « brutes », sans l'interprétation du documentariste.

Propos recueillis par Hubert Budor

